

# Conditions Générales Hébergement

Omnis Internet Services - Version 1.2 - Juin 2005 - Deutsche Version unter: <http://www.omnis.ch/agb/>

## 1. Champ d'application et conclusion du contrat

Ces conditions générales ont pour objet les prestations de Olivier Müller Network & Internet Services (ci-après "Omnis Internet Services") dans le domaine de l'hébergement (web-hosting). L'offre est sans engagement. Par son acceptation (écrite ou électronique) ou par l'utilisation de la prestation de service, la cliente/le client (ci-après "le client") accepte les conditions générales, y compris les autres parties intégrantes (en particulier les listes de prix) du contrat avec Omnis Internet Services. Les modifications apportées aux conditions générales et aux autres documents qui en font partie intégrante prennent effet dès leur publication sur le site internet de Omnis Internet Services ou dès que le client en est directement informé (par lettre, par e-mail ou par tout autre moyen approprié). Les dernières conditions générales et les éléments contractuels en vigueur sont considérés comme acceptés par le client s'il continue à utiliser le service.

## 2. Prestations

2.1. Omnis Internet Services propose la prestation de service d'hébergement Internet aux conditions du paquet d'hébergement commandé. Omnis Internet Services fournit les prestations de services dans le cadre des ressources d'exploitation qu'elle a à disposition. Omnis Internet Services peut faire appel à des tiers pour fournir la prestation.

2.2. Le trafic mensuel maximum généré par le site web est fixé à 20 Gigaoctets. Nous prévenons le Client par courrier électronique dès que 80% de ce quota est consommé et le trafic excédentaire sera facturé au fur et à mesure à raison de 10.- CHF TTC par Gigaoctet entamé.

2.3. L'utilisation de scripts CGI (Perl, PHP ou autre) doit rester dans une mesure acceptable quant à la configuration du serveur concerné. Omnis Internet Services ne tolère aucun script consommant plus de 64Mb de mémoire lors de son exécution, ni d'une durée de plus de 30 secondes. Omnis Internet Services se réserve le droit de supprimer tout script ne respectant pas ces consignes. L'accès aux fonction PHP suivantes est désactivé par mesure de sécurité : passthru(), set\_timeout(), popen(), exec(), shell\_exec(), system() et proc\_open().

2.4. L'accès aux bases de données MySQL ne pourra se faire qu'au moyen du nom de serveur "localhost", c'est à dire exclusivement depuis le serveur web lui-même. Aucun accès depuis l'extérieur (via ODBC ou Access) ne sera possible. Les connexions persistantes ne sont pas possibles. De plus, la consommation de ressources MySQL doit respecter le cadre mutualisé de nos services et toute utilisation abusive pourra entraîner une résiliation anticipée de notre part.

2.5. Les frais de location annuelle du nom de domaine ne sont pas compris. Par exemple, dans le cas d'un domaine en .ch, les frais relatifs au nom de domaine seront facturés directement par l'organisme compétent, à savoir Switch AG à Zürich.

2.6. L'espace disque mis à disposition ne doit être utilisé que pour publier des informations sur Internet (aucun backup/sauvegarde/archivage de données privées ou professionnelles ne sera toléré).

2.7. Il est strictement interdit d'appeler des scripts ou des pages sur l'espace mis à disposition depuis des bots IRC (pour stocker une liste d'utilisateurs connectés par exemple).

## 3. Durée du contrat

Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée minimum de 12 mois, renouvelable tacitement d'année en année sauf résiliation écrite par voie recommandée avec préavis d'un mois pour une échéance.

## 4. Validité du contrat

Le règlement de la facture d'hébergement Omnis Internet Services signifie l'acceptation des conditions générales.

## 5. « Sous-hébergement »

Le « sous-hébergement » tant payant que gratuit envers d'autres entités, physiques ou morales, ainsi que la mise à disposition contre rémunération des autres services du hosting ne sont pas autorisés.

## 6. Paiement des factures

6.1. Les factures sont éditées pour les 12 mois à venir, et sont dues à 15 jours. Elles ne font pas l'objet de rappels ou de frais de rappel.

6.2. Une semaine après l'échéance de chaque facture, un message électronique est envoyé à l'adresse email de contact du contrat pour rappeler la date à respecter. 15 jours après l'échéance d'une facture non soldée (peu importe son montant), le compte sera automatiquement bloqué (messagerie, web, ftp, etc.). Sans nouvelles du client dans un délai de 30 jours après l'échéance de la facture, le compte sera résilié avec effet immédiat et les données seront détruites irrévocablement, sans aucune indemnité ou dommage revendicable par le client.

6.3. Le déblocage d'un compte, qui aurait été bloqué suite à une facture non soldée, ne pourra se faire qu'à réception de la preuve de paiement électronique (confirmation de notre banque, etc.). Aucune autre indication de paiement ne sera prise en compte.

6.4. Il est primordial d'être conscient de l'importance qu'a l'adresse électronique de contact qui est indiquée dans le contrat, car c'est elle qui reçoit la notification des factures et des échéances.

## 7. Activités prohibées

Il est contraire à la ligne de conduite d'Omnis Internet Services que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais d'Omnis Internet Services :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("Junk mail" ou "Spam"). Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte avérée pour spamming de la part d'un utilisateur entraînera la résiliation du contrat d'hébergement. Une plainte avérée est constituée quand l'expéditeur du message ne peut fournir la preuve d'inscription volontaire du plaignant. Est également compris le spam réalisé par l'intermédiaire de scripts mal configurés présents sur le site web du client et permettant ainsi l'accès à des fonctionnalités de messagerie depuis l'extérieur.
- Poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussions (newsgroup ou usenet) avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- Ne pas respecter les droits d'auteur
- Falsifier les informations qui sont fournies sur un utilisateur des services d'Omnis Internet Services
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.

## 8. Résiliations

8.1. Une résiliation anticipée de la part du Client est possible en tout temps, moyennant un courrier recommandé avec indication précise du jour de désactivation du contrat souhaitée. Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement et les factures dues le restent dans leur intégralité.

8.2. Une résiliation anticipée de la part d'Omnis Internet Services est possible lorsqu'une des clauses de ce contrat n'est pas ou plus respectée, et ceci sans préavis, sans dédommagement, sans récupération de données par le client ou autre arrangement spécifique.

## **9. Modification de prix et des conditions générales**

9.1. Toute modification de prix résultant de hausses liées à des sociétés tierces sera annoncée au client, via courrier électronique, avec un préavis de deux mois. Ces hausses éventuelles de prix donnent droit à une résiliation avec effet immédiat, et le préavis d'un mois pour l'échéance du contrat n'est pas requis; aucun remboursement ne peut être engagé sur une telle démarche.

9.2. Les modifications éventuelles ou actualisations des conditions générales peuvent être consultées en tout temps sur le site <http://www.omnis.ch/agb/> et sont annoncées par email à l'adresse de contact de chaque contrat. Le Client s'engage à les consulter, afin de se tenir au courant des modifications éventuelles; ces modifications ou actualisations sont opposables à tous les utilisateurs dès leurs mises sur le site d'Omnis Internet Services.

## **10. Responsabilité**

10.1. Les prescriptions légales de la Suisse et de l'étranger doivent être observées lors de l'utilisation de la prestation de service. Le client est responsable de la mise en service des informations.

10.2. Le client veille à ce qu'aucune autre personne ne vienne à connaissance de l'ID utilisateur et du mot de passe, et à ce que ces informations ne soient pas accessibles. Les mots de passe sont propres à être composés et doivent être modifiés à des intervalles irréguliers. Le client protège ses installations, machines et données (programmes inclus) d'une mainmise sans droit et d'une manipulation de tiers. Il prend des mesures contre des interventions non autorisées dans d'autres systèmes et contre la diffusion de virus.

10.3. Le client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps ainsi qu'une adresse électronique de contact (email) fonctionnelle et relevée régulièrement. Les cases postales doivent toujours être accompagnées de l'adresse réelle (rue et numéro) de la société ou du particulier.

10.4. Omnis Internet Services effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire exclusif de cette adresse électronique.

10.5. Omnis Internet Services s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais Omnis Internet Services ne pourra être tenu responsable des éventuels problèmes techniques indépendant de sa volonté, tel que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle. En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir de dommages ou indemnités résultant de problèmes techniques de quelque nature que ce soit.

10.6. Dans la mesure du possible, Omnis Internet Services informe le client à temps en ce qui concerne les interruptions d'exploitation, les dérangements en vue d'une réparation, les travaux de maintenance, l'introduction de nouvelles technologies etc. qui sont nécessaires. Omnis Internet Services s'efforce d'abrèger les interruptions et de les placer pendant les périodes d'utilisation réduite.

10.7. Omnis Internet Services ne peut pas être rendue responsable d'un emploi frauduleux et de dommages de tiers, pour des défauts de sécurité du réseau de télécommunications et d'Internet, et pour les frais de prestations de réparation et de support.

10.8. Omnis Internet Services n'est pas responsable des interruptions d'exploitation qui servent à la réparation de dérangements, à l'entretien, à l'introduction de nouvelles technologies ou à des buts semblables.

10.9. Omnis Internet Services ne pourra être tenu responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le client si ce dernier a demandé à Omnis Internet Services de le prendre en charge et que cela n'ait pas pu être fait.

10.10. Omnis Internet Services se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraire à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par ce dernier, cela sans justification. D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel

élément contraire à la loi suisse actuelle ou future, le client, dont le nom figure ci-dessous, en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Par sa signature, il s'engage à rembourser Omnis Internet Services de tous les débours ou autres, sans exclusions, si par la faute des pages hébergées auprès de Omnis Internet Services, Omnis Internet Services devait être reconnu complice des actes illégaux du client. En effet, le client dispose d'une totale liberté quant à son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements de la Suisse. Il est notamment exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie ou à la pédophilie
- à l'érotisme sous toutes ses formes
- à des programmes piratés
- à un caractère raciste
- aux fichiers MP3, AVI et dérivés soumis à un copyright
- aux logiciels peer to peer
- à des activités illégales

10.11. Omnis Internet Services se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page web qu'il estimerait non conforme aux lois suisses ou internationales et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites.

10.12. Omnis Internet Services pourra être contacté directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes offerts par le biais d'Omnis Internet Services, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. Omnis Internet Services examinera les réclamations.

## **11. Protection, publication et sécurité des données**

11.1. Lors du traitement de données personnelles, Omnis Internet Services se conforme au droit suisse de la protection des données et de la télécommunication.

11.2. Omnis Internet Services s'efforce de prendre les mesures économiquement supportables, techniquement possibles et proportionnelles pour garantir la prestation de service. Lors de l'utilisation d'Internet, les risques de protection de données suivants existent en particulier pour le client: des e-mails envoyés sans code peuvent être lus, modifiés, retenus ou retardés par des personnes non autorisées. Les expéditeurs peuvent être falsifiés. Les contributions aux groupes de discussion, aux forums et aux chats peuvent être contrefaits, falsifiés et exploités par des tiers. Des tiers peuvent éventuellement surveiller l'utilisation du World Wide Web (www) et découvrir les noms d'utilisateurs et les mots de passe. La codification des données améliore la confidentialité et la fiabilité des informations.

11.3. Lors de tout contact commercial avec Omnis Internet Services, le client est tenu à des indications conformes à la vérité. Les données personnelles sont traitées confidentiellement.

## **12. Confidentialité**

Les parties traitent de façon confidentielle toutes les informations qui ne sont ni connues de tout le monde, ni accessibles à tout le monde. Dans le doute, les informations doivent être traitées confidentiellement. Cette obligation de garder le secret existe déjà avant la conclusion du contrat et dure au-delà de la fin du contrat.

## **13. Propriété intellectuelle**

13.1. Pendant la durée du contrat, le client a le droit incessible et non exclusif d'utiliser le service. Le contenu et l'étendue de ce droit sont précisés dans les conditions générales et dans les autres documents contractuels.

13.2. Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au service, qui existent ou sont nés de l'exécution du contrat (p. ex. programmes, modèles, données) restent la propriété de Omnis Internet Services.

## **14. For juridique et droit applicable**

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit suisse, le for exclusif étant à Zürich sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral à Lausanne.